

Image not found or type unknown



Fournir Iban et bic pour s'inscrire

Par **69odile**, le **08/09/2016** à **18:40**

Bonjour

Mon école de musique m'impose de m'inscrire par internet et de fournir lors de cette inscription sur un site mon iban et mon bic... est-ce légal ? ai-je le droit de ne pas fournir ses informations puisque le paiement se fait par chèque ?